
DEMANDE DE PROPOSITION

SUJET

Engagement de prestataires de renforcement des capacités pour dispenser des activités de renforcement des capacités sur le développement de produits pour les micros et petites entreprises agroalimentaires (MPE) détenues par des femmes et des jeunes, destinées aux fintechs, institutions de microfinance et SACCOs participantes à FinRISE (FMS).

RÉF. : FinRISE/CDP-FMS/RFP/2026-02

Date de lancement : 3 août 2026

Date de clôture : 11 août 2026

17 h (l'heure d'Afrique de l'Est).

TERMES DE RÉFÉRENCE

Engagement de prestataires de renforcement des capacités (PRC) pour renforcer le développement de produits pour les micros et petites entreprises agroalimentaires (MPE) détenues par des femmes et des jeunes, au sein des fintechs, des institutions de microfinance et les Coopératives d'Épargne et de Crédit (SACCO) participantes à FinRISE (FMS).

Programme : FinRISE (African Guarantee Fund / Fonds FinRISE, financé par la Mastercard Foundation)

Référence n° : FinRISE/CDP-FMS/RFP/2026-01

Date : 3 août 2026

Pays d'affectation : Côte d'Ivoire

1. Contexte et arrière-plan

Le **programme Financial Resilience through Institutional Strengthening and Expansion (FinRISE)** est une initiative phare de l'**African Guarantee Fund (AGF)**, soutenue par la **Mastercard Foundation**, visant à élargir l'accès à des financements abordables et adaptés pour les micros et petites entreprises (MPE) dirigées par des femmes et des jeunes opérant dans le secteur agroalimentaire au **Kenya, en Zambie et en Côte d'Ivoire**. Mis en œuvre sous la forme d'un projet pilote de trois ans, le programme répond à des contraintes structurelles de longue date qui limitent la capacité des entrepreneurs mal desservis à accéder à des financements productifs, en particulier ceux opérant dans les communautés rurales et au sein des chaînes de valeur agricoles.

Les femmes et les jeunes entrepreneurs continuent de rencontrer des obstacles disproportionnés à l'accès au financement en raison de garanties limitées, de dossiers financiers insuffisants, d'une perception élevée du risque de prêt et de produits financiers mal adaptés aux réalités de l'agrobusiness. Ces contraintes réduisent les investissements dans les entreprises productives, freinent la croissance des entreprises et, en fin de compte, affectent la création d'emplois, la sécurité alimentaire et le développement économique à plus grande échelle. FinRISE a été conçu pour remédier à ces défaillances systémiques du marché en renforçant à la fois l'offre et la demande de financement agricole inclusif.

Le programme adopte une approche par systèmes de marché qui combine des instruments financiers innovants et le renforcement des capacités institutionnelles afin de créer des trajectoires durables favorisant une augmentation des prêts aux MPE mal desservis. Du côté de l'offre, FinRISE s'associe aux FMS, à savoir les **fintechs, les institutions de microfinance (IMF) et les coopératives d'épargne et de crédit (SACCO)**, afin de renforcer leur capacité et leur volonté de financer les entreprises agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes. Grâce à l'octroi de **garanties de partage des risques et de liquidités** concessionnelles, le programme réduit les risques perçus et réels associés à l'octroi de prêts aux segments de marché mal desservis, tout en permettant aux institutions financières participantes d'accroître le volume, l'accessibilité financière et l'accès au crédit productif.

Le programme cible les entrepreneures et les jeunes âgés **de 18 à 35 ans**, en reconnaissant que ces groupes continuent de subir la plus forte exclusion des systèmes financiers formels, malgré leur part importante dans la main-d'œuvre et le tissu entrepreneurial du secteur agricole. En s'attaquant aux contraintes financières auxquelles ces entrepreneurs sont confrontés, FinRISE cherche à libérer des investissements dans des entreprises productives, à renforcer les chaînes de valeur et à stimuler une croissance économique inclusive.

Reconnaissant que l'accès au financement seul est insuffisant pour obtenir des résultats durables, FinRISE accorde une importance égale au renforcement des capacités institutionnelles des FMS participants afin d'accroître de manière durable le refinancement des MPE agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes. Le programme fournit

une assistance technique ciblée axée sur les capacités institutionnelles qui influencent directement la performance des prêts et la croissance du portefeuille. Ces interventions comprennent le développement de produits sensibles au genre, la gestion et l'évaluation du risque de crédit, la gestion de la qualité du portefeuille, la prestation de services financiers numériques, la gestion des données et le reporting désagrégé, ainsi que les systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL). De plus, FinRISE intègre des volets transversaux tels que la gestion des risques environnementaux et sociaux, la protection et l'égalité des genres, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI) afin de garantir que les FMS adoptent des pratiques de prêts inclusives, responsables et durables tout en renforçant leur capacité à servir efficacement les MPE agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes.

Du côté de la demande, FinRISE soutient les MPE par le biais d'un développement des capacités réactif au marché, visant à améliorer la préparation des entreprises à l'accès au financement. Cela inclut le renforcement des compétences en éducation financière, en planification d'entreprise, en tenue des registres, en préparation des demandes de prêt, en amélioration de la productivité, en pratiques commerciales climato-intelligentes, en mise en relation avec les marchés et en adoption des outils numériques. Ces interventions renforcent la capacité des entreprises à absorber et à utiliser efficacement les financements, ce qui se traduit par une meilleure performance commerciale, une amélioration du remboursement des prêts, une productivité accrue, une résilience renforcée des entreprises et la création d'emplois.

Le programme est mis en œuvre au moyen d'un cadre de résultats intégré qui combine inclusion financière, renforcement institutionnel et développement des entreprises afin d'atteindre des résultats de développement durables. En s'attaquant à la fois aux contraintes du marché financier et aux lacunes de capacité des entreprises, FinRISE cherche à créer un écosystème commercialement viable dans lequel les institutions financières sont mieux équipées pour servir les segments de marché mal desservis, tandis que les MPE agroalimentaires dirigées par des femmes et des jeunes accèdent aux financements, aux connaissances et à l'accompagnement nécessaires pour croître de manière durable.

En fin de compte, FinRISE vise à démontrer un modèle évolutif de financement agricole inclusif qui renforce les systèmes financiers, promeut l'égalité des genres et l'autonomisation économique des jeunes, améliore les moyens de subsistance ruraux et contribue à la résilience des chaînes de valeur agricoles à travers l'Afrique.

2. But et Objectifs de la mission

Le but de cette mission est d'engager des prestataires de renforcement des capacités (PRC) qualifiés afin de renforcer la capacité des FMS participantes à accroître durablement l'octroi de prêts aux micros et petites entreprises agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes, par la conception, le développement, l'essai et le déploiement de produits financiers inclusifs et adaptés au marché.

La mission aidera les FMS à adopter **une approche de conception centrée sur l'humain (HCD)** pour le développement de produits, leur permettant de mieux comprendre les besoins, les aspirations, les modèles d'entreprise, les rythmes de trésorerie et les contraintes des femmes et des jeunes entrepreneurs du secteur agroalimentaire. En s'appuyant sur les informations clients et l'analyse des chaînes de valeur, les FMS co-crèreront des solutions financières commercialement viables, accessibles, abordables et adaptées aux réalités des MPE agroalimentaires mal desservies.

En tant qu'élément central du processus de développement de produits, la mission intégrera les principes contextualisés de protection et d'égalité des sexes, handicap et inclusion sociale (GEDSI) de FinRISE à chaque étape du processus de conception centrée sur l'humain, depuis la recherche client et la conceptualisation du produit jusqu'aux tests de prototypes, aux ajustements et au déploiement sur le marché. Cela garantira que les produits financiers sont conçus et fournis de manière inclusive, équitable et responsable, et qu'ils sont alignés sur l'engagement du programme de « ne pas nuire », tout en s'attaquant aux obstacles structurels qui limitent l'accès des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et d'autres populations mal desservies à des services financiers appropriés.

Objectifs spécifiques

- Renforcer la capacité des FMS participantes à appliquer une approche de conception centrée sur l'humain (HCD) dans le développement et l'affinement de produits financiers inclusifs et adaptés au marché, répondant aux divers besoins de financement des MPE agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes au sein des chaînes de valeur prioritaires.
- Renforcer la capacité des FMS à mener des recherches clients, à réaliser des segmentations de marché, à cartographier le parcours client, à analyser les chaînes de valeur et à conduire des processus de co-création produisant des informations exploitables pour concevoir des produits financiers centrés sur le client.
- Soutenir les FMS dans la conception de produits financiers commercialement viables, alignés sur les cycles de production, les rythmes de trésorerie, les profils de risque et les besoins d'investissement des femmes et des jeunes entrepreneurs du secteur agroalimentaire, tout en améliorant l'accessibilité, l'abordabilité et l'utilisabilité.
- Renforcer l'intégration des principes contextualisés de protection et d'égalité des sexes, handicap et inclusion sociale (GEDSI) de FinRISE tout au long du cycle de développement des produits en veillant à ce que l'engagement des clients, les caractéristiques des produits, les approches de communication et les mécanismes de prestation de services minimisent les risques de préjudice, favorisent la protection des clients, respectent des pratiques de financement éthiques et établissent, le cas échéant, des mécanismes appropriés de renvoi en matière de protection et de traitement des griefs.
- Renforcer l'intégration des principes d'égalité des sexes, de handicap et d'inclusion sociale (GEDSI) dans la conception des produits en s'attaquant aux obstacles liés au genre, à l'âge, au handicap, à la localisation géographique et à la vulnérabilité socio-économique, améliorant ainsi l'accès équitable aux services financiers pour les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et d'autres groupes mal desservis au sein des chaînes de valeur agroalimentaires.
- Soutenir les FMS dans le développement et le pilotage de prototypes de produits en utilisant des méthodologies de conception itératives, en intégrant les retours des clients pour valider la pertinence du produit, son utilisabilité, l'expérience client et sa viabilité commerciale avant un déploiement à grande échelle.
- Renforcer les capacités du personnel des FMS pour institutionnaliser la conception centrée sur l'humain, les principes de protection et le GEDSI au sein de leurs politiques de développement de produits, de leurs processus, de leurs structures de gouvernance et de leurs procédures opérationnelles afin de favoriser l'innovation continue et le développement de produits inclusifs.
- Soutenir les FMS participantes dans l'opérationnalisation des nouveaux produits financiers au moyen de feuilles de route de mise en œuvre, de manuels produits, d'outils d'engagement client, de formations du personnel et de cadres de suivi, afin de faciliter un octroi de prêts durable et accru aux MPE agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes.

3. Portée des travaux

Le PRC (prestataire de renforcement des capacités) fournira une assistance technique ciblée aux FMS participantes dans deux domaines prioritaires qui influencent directement leur capacité à accroître de manière durable l'octroi de prêts aux MPE agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes. La mission vise délibérément à renforcer les capacités institutionnelles ayant le plus d'impact sur l'élargissement de l'accès au financement, l'amélioration de la qualité des portefeuilles et le développement de produits financiers répondant aux réalités des entreprises agroalimentaires mal desservies.

3.1 Développement de produits par Conception Centrée sur l'Humain (HCD) pour les MPE agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes

Le PRC accompagnera les FMS participantes dans l'adoption d'une approche **de conception centrée sur l'humain (HCD)** pour concevoir, tester, affiner et opérationnaliser des produits financiers inclusifs répondant aux divers besoins de financement des MPE agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes au sein des chaînes de valeur agricoles prioritaires.

La mission renforcera la capacité institutionnelle des FMS à comprendre de manière systématique les besoins et comportements des clients, les modèles d'affaires, les cycles de production et les contraintes de financement grâce à des recherches clients et des analyses de chaînes de valeur, puis à traduire ces enseignements en produits financiers centrés sur le client et commercialement viables. Tout au long du cycle de développement des produits, le PRC intégrera **les principes de protection** contextualisée de FinRISE et **d'égalité des sexes, handicap et inclusion sociale (GEDSI)** afin de garantir que les produits financiers soient inclusifs, accessibles, équitables, responsables et alignés sur l'engagement du programme de « **Ne pas nuire** ».

La mission soutiendra les FMS au-delà de la conception des produits en facilitant le développement de prototypes, la validation par les clients, l'affinement des produits, l'adoption institutionnelle et le déploiement sur le marché, afin d'assurer une mise en œuvre durable et une amélioration continue des produits.

Tâches clés

Recherche client centrée sur l'humain et découverte de produit

- Mener des évaluations institutionnelles afin d'évaluer les produits financiers agroalimentaires existants, les processus de développement de produits et la préparation/capacité organisationnelle à adopter la Conception centrée sur l'humain (HCD).
- Mener des recherches clients en utilisant des méthodologies de conception centrée sur l'humain, notamment des entretiens clients, des groupes de discussion, la cartographie du parcours client, la cartographie de l'empathie, des journaux financiers, des analyses de chaîne de valeur et des études de marché, afin de comprendre les besoins de financement, les comportements, les aspirations et les contraintes des entrepreneures et jeunes entrepreneurs agroalimentaires.
- Segmenter les clients cibles en fonction des caractéristiques de l'entreprise, de la participation à la chaîne de valeur, des besoins de financement, de la maturité de l'entreprise et des personas clients afin d'éclairer la conception de produits différenciés.

Conception et développement de produits inclusifs

- Animer des ateliers de co-création réunissant le personnel des FMS, des entrepreneures et entrepreneurs jeunes, des organisations de producteurs, des acteurs de la chaîne de valeur et des partenaires pertinents de l'écosystème pour développer conjointement des solutions financières centrées sur le client.
- Concevoir ou affiner des produits financiers agroalimentaires répondant aux besoins des clients par des finalités de prêt appropriées, des plafonds de financement adaptés, des modalités de remboursement alignées sur les cycles de production agricole, des options de remboursement flexibles, des approches de garantie alternatives, des canaux de distribution numériques et des mécanismes d'accompagnement client.

- S'assurer que les caractéristiques du produit sont basées sur des preuves et validées par les connaissances des clients et l'analyse du marché, tout en maintenant la viabilité commerciale et la continuité institutionnelle.

Intégration de la sauvegarde contextualisée FinRISE

- Intégrez les principes de protection contextualisée FinRISE et GEDSI comme exigences transversales à chaque étape du cycle de conception centrée sur l'humain afin de garantir des produits financiers inclusifs, accessibles, équitables et conformes au principe « Ne pas nuire ».
- Veiller à ce que la conception des produits intègre des mesures de protection des clients, le consentement éclairé, la confidentialité, des pratiques de commercialisation éthiques, des mécanismes de réclamation et de grief accessibles, des voies de référencement lorsque nécessaire, ainsi que des garanties contre la discrimination, l'exploitation, le harcèlement et l'exclusion.

Intégration de l'égalité des sexes, du handicap et de l'inclusion sociale (GEDSI)

- Intégrer les principes GEDSI à toutes les étapes du processus de développement de produits afin d'identifier et de lever les barrières affectant les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et d'autres populations mal desservies.
- Veiller à ce que les critères d'éligibilité, les processus de candidature, les supports de communication, les canaux de distribution et les approches d'engagement client favorisent un accès équitable aux services financiers et prennent en compte les besoins diversifiés des segments de clientèle ciblés.
- Recommandations pratiques pour institutionnaliser des pratiques de développement de produits inclusifs au sein des FMS

Développement de prototypes, tests et validation

- Développer des prototypes de produits et piloter des produits financiers sélectionnés avec des segments de clientèle représentatifs au sein des chaînes de valeur agroalimentaires ciblées.
- Animer des sessions de test client pour évaluer la pertinence du produit, l'utilisabilité, l'accessibilité, l'abordabilité, l'expérience client et la faisabilité opérationnelle.
- Analyser les résultats du pilote et les retours des clients pour affiner les caractéristiques du produit avant le déploiement à grande échelle.

Opérationnalisation du produit

- Élaborer ou mettre à jour les manuels de produits, les procédures opérationnelles standard, les directives de mise en œuvre, les outils d'interaction avec les clients, les supports marketing et la documentation opérationnelle interne nécessaires pour soutenir le déploiement réussi du produit.
- Appuyer les FMSs dans l'intégration des nouveaux produits dans leurs systèmes opérationnels, politiques internes, plateformes numériques, flux de travail du personnel et structures de gouvernance.
- Faciliter la préparation du personnel grâce au coaching, au mentorat et à un appui pratique à la mise en œuvre pendant la période initiale de déploiement.

Suivi, apprentissage et amélioration continue

- Élaborer un cadre de suivi et d'apprentissage du produit, assorti d'indicateurs mesurant la portée auprès des clients, l'adoption du produit, la satisfaction des clients, les résultats en matière d'inclusion, l'utilisation, la performance commerciale et la durabilité du produit.
- Mettre en place des mécanismes de retour d'information des clients permettant un apprentissage continu et une amélioration progressive du produit, sur la base de l'expérience client et de la dynamique du marché.

- Appuyer les FMSs dans l'examen périodique de la performance des produits et l'élaboration de plans d'action pour l'amélioration continue des produits.

Renforcement des capacités institutionnelles

- Renforcer les capacités des membres du conseil d'administration, de la haute direction, des équipes de développement de produits, des agents de développement commercial, des chargés de relation client et des autres membres du personnel concernés en matière de méthodologies de conception centrée sur l'humain, de développement de produits inclusifs, de sauvegarde contextualisée FinRISE, d'intégration du GEDSI et d'innovation centrée sur le client.
- Renforcer les systèmes institutionnels et les processus de gouvernance afin d'intégrer la conception centrée sur l'humain comme une capacité organisationnelle durable au-delà de la durée de la mission.

Résultats attendus

- Rapport d'évaluation de la conception centrée sur l'humain, comprenant les informations issues des clients, l'analyse du marché, l'évaluation de la chaîne de valeur, les personas clients et les parcours clients.
- Nouveaux produits financiers agroalimentaires inclusifs, ou produits améliorés, développés à l'aide de méthodologies de conception centrée sur l'humain et adaptés aux MSE agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes.
- Principes de sauvegarde contextualisée FinRISE et de GEDSI pleinement intégrés dans les méthodologies de conception des produits, les caractéristiques des produits, les processus opérationnels et les approches d'interaction avec les clients.
- Prototypes de produits développés, testés, validés et améliorés sur la base des retours des clients et de la mise en œuvre pilote.
- Manuels de produits, directives opérationnelles, outils de mise en œuvre, supports de communication avec les clients et ressources marketing élaborés et adoptés par les FMSs participants.
- Produits financiers opérationnalisés avec succès et intégrés dans les systèmes institutionnels et les processus opérationnels.
- Cadre de suivi des produits, de retour d'information des clients et d'apprentissage continu mis en place avec des indicateurs de performance convenus.
- Capacités des membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel opérationnel renforcées afin de gérer, innover, suivre et améliorer durablement les produits financiers inclusifs.
- Capacité institutionnelle accrue des FMSs participants à concevoir, fournir et développer durablement des produits financiers centrés sur le client, qui élargissent l'accès au financement pour les MSE agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes.

En plus des livrables spécifiques à chaque activité décrits à la section 3, le CDP devra soumettre les livrables suivants pour chaque FMS participant.

Livrable	Description	Date d'échéance indicative
Rapport de démarrage	Plan de travail détaillé, méthodologie de mise en œuvre, approche de conception centrée sur l'humain (HCD), plan d'engagement des parties prenantes, calendrier de mise en œuvre, évaluation de référence de la capacité de développement de produits du FMS et de sa préparation institutionnelle, méthodologie de recherche auprès des clients, ainsi que l'approche proposée pour intégrer les principes de sauvegarde contextualisée FinRISE et de GEDSI tout au long du cycle de développement des produits.	Dans un délai de deux (2) semaines à compter de la signature du contrat
Rapport de recherche client et de découverte du produit	Documentation des activités de recherche client, y compris la segmentation des clients, l'analyse de la chaîne de valeur, les personas clients, la cartographie de l'empathie, la	Dans un (1) mois à compter du début

	cartographie du parcours client, les conclusions de l'évaluation du marché, l'identification des difficultés et des opportunités des clients, ainsi que les recommandations de conception de produits fondées sur les informations issues des clients.	
Rapport de conception du produit et de prototype	Documentation du processus de conception centrée sur l'humain, des ateliers de co-création, des concepts de produits, du développement de prototypes, de l'intégration des principes de sauvegarde contextualisée FinRISE et de GEDSI, des résultats de validation auprès des clients, de l'amélioration des produits, ainsi que des spécifications de produits recommandées pour la mise en œuvre.	Dans les deux (2) mois suivant le début
Rapport d'opérationnalisation du produit et de renforcement des capacités	Manuels de produits, procédures opérationnelles standard, directives de mise en œuvre, supports de communication avec les clients et supports marketing, preuves de l'appui au déploiement des produits, activités de renforcement des capacités du personnel, séances de coaching et de mentorat, ainsi que mesures institutionnelles mises en œuvre pour intégrer la conception centrée sur l'humain, la sauvegarde et le GEDSI dans les processus de développement de produits du FMS.	Dans les trois (3) mois suivant le démarrage.
Rapport final de mission	Rapport consolidé détaillant les activités réalisées, les livrables atteints, les conclusions de la recherche client, les résultats du développement de produits, les progrès de la mise en œuvre, les améliorations des capacités institutionnelles, les enseignements tirés, les défis rencontrés, les recommandations pour l'amélioration continue des produits, ainsi qu'une feuille de route pour la durabilité visant à intégrer la conception centrée sur l'humain au sein du FMS.	Dans les quinze (15) jours suivant l'achèvement de la mission

Suivi et rapportage en cours

Tout au long de la mission, le CDP devra établir et maintenir un processus continu de suivi, d'apprentissage et de reporting afin de suivre la mise en œuvre et l'efficacité de l'approche de conception centrée sur l'humain, ainsi que la performance des produits financiers nouvellement développés.

Le CDP devra présenter périodiquement des rapports portant, au minimum, sur :

- Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la méthodologie de conception centrée sur l'humain au sein du FMS.
- Conclusions de la recherche client et principales informations éclairant le développement des produits.
- Nombre d'activités d'engagement des clients réalisées, y compris les entretiens, les discussions de groupe, les ateliers de co-création et les séances de test de prototypes.
- Développement et validation des personas clients, des cartes de parcours client et des analyses de chaînes de valeur.
- Progrès réalisés dans l'intégration des principes de sauvegarde contextualisée FinRISE et de GEDSI tout au long du processus de développement des produits.
- Nombre de nouveaux produits financiers, ou de produits financiers améliorés, développés, testés et opérationnalisés.
- Adoption du produit, appropriation par les clients et utilisation par les MSE agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes.
- Satisfaction des clients et retours d'information recueillis pendant les tests de prototypes et les premières phases de mise en œuvre.

- Activités de renforcement des capacités dispensées au conseil d'administration, à la direction, aux équipes de développement de produits et au personnel opérationnel.
- Améliorations institutionnelles des capacités en conception centrée sur l'humain, des pratiques de développement de produits inclusifs et de l'innovation centrée sur le client.
- Enseignements tirés, défis liés à la mise en œuvre et recommandations pour l'amélioration et le passage à l'échelle des produits.

Tous les rapports doivent inclure des données ventilées par sexe, âge et handicap, ainsi que des éléments qualitatifs démontrant comment la conception centrée sur l'humain, la sauvegarde contextualisée FinRISE et les principes GEDSI ont contribué au développement de produits financiers inclusifs, accessibles, responsables et adaptés au marché pour les MSE agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes.

4. Durée de la mission et dispositions institutionnelles

La mission devra être achevée dans un délai de **trois (3) mois** pour chaque FMS participant.

Le CDP rendra compte directement à l'équipe de gestion du programme FinRISE au sein de l'AGF et travaillera en étroite collaboration avec le conseil d'administration, la direction et le personnel désigné chargé de la mise en œuvre du FMS tout au long de la mission.

5. Exigences de Reporting

Le CDP devra soumettre des rapports d'avancement selon le format prescrit par l'AGF et fournir des éléments probants démontrant les progrès réalisés par rapport aux livrables convenus et aux indicateurs clés de performance.

Reporting doit inclure, au minimum :

- Progrès par rapport aux plans de travail et aux livrables convenus.
- État d'avancement du développement du produit, du lancement et de l'adoption par le marché.
- Progrès réalisés dans le renforcement des systèmes d'évaluation du crédit, de notation alternative du crédit et de recouvrement des prêts.
- Nombre et valeur des prêts décaissés au titre des produits améliorés.
- Indicateurs de performance du portefeuille.
- Données ventilées par sexe, âge et chaîne de valeur.
- Principaux défis liés à la mise en œuvre, mesures d'atténuation et recommandations.

Tous les rapports doivent être conformes aux exigences et aux délais de reporting de l'AGF et de la Mastercard Foundation.

6. Qualifications et composition de l'équipe

Exigences institutionnelles

Les entreprises intéressées devront démontrer :

- Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'appui aux institutions financières pour concevoir, développer, tester et opérationnaliser des produits financiers inclusifs en utilisant des approches centrées sur le client ou de conception centrée sur l'humain (HCD) pour les MSME et/ou le financement agroalimentaire.

- Expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de produits financiers adaptés au marché, sensibles au genre et inclusifs pour les jeunes, destinés aux institutions financières, notamment les banques, les MFIs, les SACCOs, les fintechs et autres prestataires de services financiers.
- Connaissance avérée **des chaînes de valeur agricoles**, y compris des systèmes de production, du financement des chaînes de valeur, de la dynamique du marché, des flux de trésorerie saisonniers, ainsi que des besoins et contraintes de financement des MSE agroalimentaires dans les principales chaînes de valeur.
- Expérience avérée dans la facilitation de la recherche client, des évaluations de marché, de l'analyse des chaînes de valeur, de la cartographie du parcours client, du prototypage de produits, des tests pilotes et de l'amélioration des produits.
- Expertise avérée dans l'intégration des méthodologies de conception centrée sur l'humain (HCD) dans le développement de produits financiers et les processus d'innovation institutionnelle.
- Expérience avérée dans l'intégration de la sauvegarde contextualisée FinRISE et des principes d'égalité de genre, de handicap et d'inclusion sociale (GEDSI) dans la conception de produits financiers et les processus d'interaction avec les clients.
- Expérience avérée de collaboration avec des institutions financières et des acteurs des chaînes de valeur agroalimentaires en Afrique subsaharienne.
- Expérience avérée dans la fourniture de services de renforcement des capacités institutionnelles, de coaching, de mentorat et d'assistance technique aux institutions financières.
- Présence, ou capacité à mobiliser des experts qualifiés, au Kenya, en Zambie et/ou en Côte d'Ivoire.

Experts clés indicatifs

L'équipe proposée devrait comprendre, au minimum, les experts clés suivants :

- Chef d'équipe / spécialiste en conception centrée sur l'humain et en finance inclusive
- Spécialiste du développement de produits financiers
- Spécialiste du financement des chaînes de valeur agricoles
- Spécialiste en recherche de marché et en informations clients
- Spécialiste en sauvegarde contextualisée FinRISE et GEDSI

L'équipe proposée devrait démontrer collectivement une expertise en conception centrée sur l'humain, en finance inclusive, en chaînes de valeur agricoles, en financement des chaînes de valeur agroalimentaires, en recherche client, en innovation de produits, en renforcement des capacités institutionnelles, en méthodologies d'apprentissage pour adultes, ainsi qu'en intégration de la sauvegarde contextualisée FinRISE et des principes GEDSI dans le développement de produits financiers. L'expérience dans l'appui aux institutions financières pour concevoir et opérationnaliser des produits financiers centrés sur le client destinés aux MSE agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes sera considérée comme un avantage distinct.

Éligibilité spécifique au pays

Cette demande de proposition (RFP) couvre des missions au **Kenya, en Zambie et en Côte d'Ivoire**. Les consultants ou cabinets de conseil peuvent soumettre des propositions pour un ou plusieurs de ces pays.

Pour chaque pays visé par la proposition, le consultant ou le cabinet de conseil doit démontrer qu'il est **légalement enregistré et dispose d'une présence opérationnelle établie dans ce pays**. Des preuves d'enregistrement légal et de présence opérationnelle, telles qu'un certificat de constitution ou d'enregistrement de l'entreprise, un bureau local ou tout autre document justificatif, pourront être demandées au cours du processus d'évaluation.

Les propositions concernant un pays dans lequel le candidat ne dispose pas d'une présence juridique et opérationnelle ne seront pas prises en considération.

7. Critères de sélection

Les propositions techniques seront évaluées selon les critères suivants :

Critère d'évaluation	Pondération
Expérience institutionnelle pertinente	30 %
Qualité de la méthodologie et de l'approche de mise en œuvre	30 %
Qualifications et expérience des experts proposés	25 %
Proposition financière et rapport qualité-prix	15 %

Seules les propositions atteignant le seuil technique minimum établi par l'AGF passeront à l'évaluation financière.

8. Exigences en matière de sauvegarde et de GEDSI

Le CDP devra intégrer le cadre de sauvegarde FinRISE et le cadre GEDSI tout au long de la mission.

Cela comprend la garantie que :

- La conception des produits est inclusive et répond aux besoins des femmes et des jeunes.
- Les méthodologies d'évaluation du crédit réduisent les biais et favorisent un accès équitable au financement. Fournissez vos commentaires sur BizChat
- Le personnel est formé sur l'octroi responsable de prêts, la sauvegarde, la protection des clients et le principe « Ne pas nuire ».
- Tous les processus d'interaction avec les clients respectent la confidentialité, l'accessibilité, la dignité et l'inclusion.
- Les supports de formation, les manuels opérationnels et les outils de mise en œuvre intègrent pleinement les exigences de sauvegarde FinRISE et de GEDSI.

La sauvegarde et le GEDSI devront être considérés comme des principes transversaux intégrés tout au long de la mission, et non comme des axes de travail distincts.

9. Budget indicatif

La mission sera financée au titre du budget de renforcement des capacités de FinRISE.

Les valeurs des contrats seront déterminées dans le cadre du processus de passation des marchés de l'AGF et devront refléter l'étendue des travaux, le nombre de FMSs participants et les livrables convenus.

10. Exigences relatives à la soumission des propositions

Les entreprises intéressées devront soumettre les éléments suivants dans le cadre de leur proposition :

Proposition technique

La proposition technique devrait comprendre, au minimum, les éléments suivants :

- Un bref profil du cabinet de conseil.
- Expérience avérée dans la réalisation de missions similaires.

- Une compréhension des termes de référence (TdR) et de l'approche proposée pour la réalisation de la mission.

Documents de conformité réglementaire

Les documents suivants doivent être soumis en annexes à la proposition :

- Certificat PIN de l'administration fiscale.
- Certificat de conformité fiscale valide.
- Certificat d'enregistrement/de constitution de l'entreprise.
- Inscription auprès des organismes professionnels compétents, le cas échéant.
- Tout autre document réglementaire pertinent pour la mission.

Proposition financière

- Une estimation détaillée des coûts des services à fournir.
- Tous les prix doivent être indiqués toutes taxes applicables comprises, ainsi que toute autre obligation réglementaire.

Personnel clé

- Curriculum vitae (CV) des experts clés proposés.

Références

- Au moins trois (3) références de clients pour lesquels des missions similaires ont été réalisées avec succès.

11. Dépôt des propositions

Les propositions DOIVENT être soumises par voie électronique à l'adresse procurement@agf.africa au plus tard le **mardi 7 août 2026 à 17 h (l'heure d'Afrique de l'Est)**.

Manifestation d'intérêt

Les cabinets de conseil intéressés sont invités à manifester leur intérêt à participer à cet RFP au plus tard le **mardi 6 août 2026**, tout en poursuivant la préparation de leurs propositions, en envoyant un e-mail à procurement@agf.africa avec l'objet suivant :

Manifestation d'intérêt – [Titre de l'appel d'offres] – [Pays]

L'e-mail doit inclure :

- Nom de la société de conseil :
- Personne de contact :
- Adresse e-mail :
- Numéro de téléphone :
- Pays pour lesquels la proposition sera soumise : Kenya, Zambie et/ou Côte d'Ivoire.

Seuls les soumissionnaires intéressés et enregistrés recevront toute clarification, réponse aux demandes d'information, modification ou addenda émis au cours du processus d'approvisionnement. Le fait de ne pas enregistrer une manifestation d'intérêt peut empêcher le soumissionnaire de recevoir des communications importantes relatives à cet appel d'offres.

Évaluation et attribution

Seule(s) l(es) entreprise(s) retenue(s) sera(ont) contactée(s) directement par e-mail. L'évaluation, la présélection et la sélection des propositions seront effectuées conformément aux Politiques, Règles et Procédures d'approvisionnement d'AGF.

Clause de non-responsabilité

Remarque :

L'AGF se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'accepter ou de rejeter toute proposition, en totalité ou en partie, et d'annuler le processus de sollicitation à tout moment, sans encourir aucune responsabilité envers les entreprises participantes. Ces décisions sont définitives, et AGF n'engagera aucune correspondance concernant le processus d'évaluation ou de sélection, sauf pour informer les soumissionnaires du résultat.